Image not found or type unknown

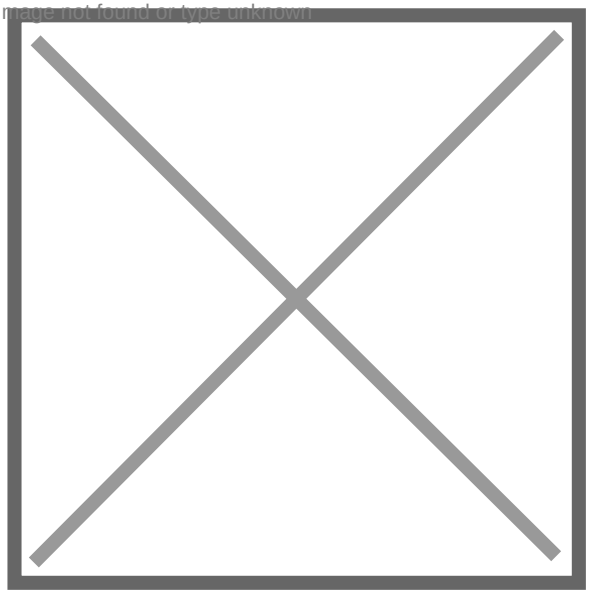

Que devient le PTZ en cas de revente du logement ?

Par **kilime**, le **20/07/2015** à **15:10**

Bonjour,

J'ai contraté un PTZ+ et un prêt principal à une banque pour l'achat neuf d'une appartement en 2013.
J'ai, depuis, renegocié mon prêt principal dans une autre banque, mais j'ai gardé le PTZ+ dans l'ancienne banque.
Suite à une mutation je dois revendre mon bien.
La question est : dois-je obligatoirement rembourser mon prêt à taux zéro ?
J'ai essayé d'appeler la banque pour transférer mon prêt à taux zéro vers une autre prêt (pour l'achat d'une nouvelle maison) mais la banque me répond que non car je n'ai plus le pret principal chez eux ?

Pouvez-vous, svp, me renseigner sur ce point ?

Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés